communauté de communes de la presqu'iledecrozon

> Argol
> Camaret
> Crozon
> Landévennec
> Lanvéoc
> Roscanvel
> Telgruc

Septentrion

JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - N° 13 JUILLET 2008

DOSSIER Vos nouveaux élus communautaires

PISCINE
Actualités de la piscine Nautil'Ys

ESPACES NATURELS
Les plantes invasives

TOURISME
9e festival du bout du monde

la Route des Fortifications

Découvrez les fortifications en presqu'île de Crozon,
de la Préhistoire à aujourd'hui

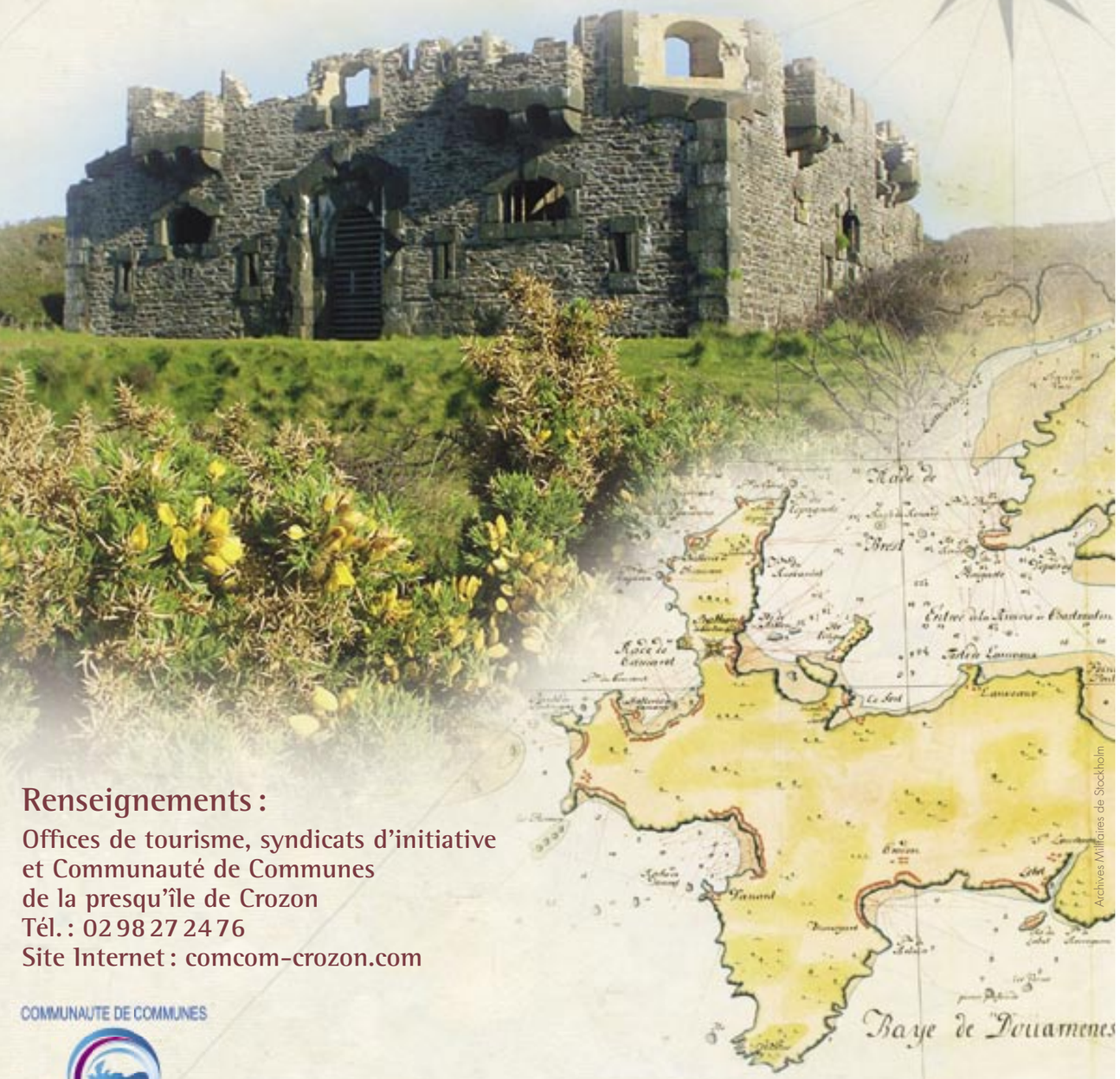

Archives Militaires de Stockholm

Renseignements :

Offices de tourisme, syndicats d'initiative
et Communauté de Communes
de la presqu'île de Crozon
Tél. : 02 98 27 24 76
Site Internet : comcom-crozon.com

COMMUNAUTE DE COMMUNES
PRESQU'ILE DE CROZON

État, Conseil Régional de Bretagne, Conseil Général du Finistère, Ministère de la Défense, Conservatoire du Littoral, communes de la presqu'île de Crozon, Parc Naturel Régional d'Armorique, Comité départemental du tourisme, Pays du Menez-Hom Atlantique.

Sommaire

3 **SOMMAIRE - ÉDITO**

4 **DOSSIER**
Le conseil de communauté
Le bureau communautaire
Les commissions
Que fait la Communauté de Communes ?
Les services communautaires

10 **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**
Le service Déchets certifié ISO 9001
Des stagiaires pour la sécurité et l'environnement

11 **GESTION DE L'EAU**
Les actualités de l'eau

15 **GESTION DES DÉCHETS**
Les actualités du tri sélectif
Les déchèteries valorisent de nouveaux déchets
Les consignes de tri

16 **ESPACES NATURELS**
Natura 2000 : poursuite de la lutte contre les plantes invasives
Étude sur la végétation à Pen-Hir
Pêche à pied : mode d'emploi

18 **TOURISME-LOISIRS**
Festival du Bout du Monde 2008
Route des fortifications : les animations de l'été
Le guide des fortifications

21 **PISCINE**
Les actualités de la piscine Nautil'Ys
Tarifs et horaires de l'été 2008

22 **ÉCONOMIE**
Créations d'activités

23 **EN BREF**
Permanence « transports scolaires »
Régate Brest – Douarnenez 2008
Concours « Carnets de voyage » 2008
Nouveaux horaires de la Maison des Vieux Métiers

LE SEPTENTRION
Juillet 2008 - Numéro 13
Publication de la Communauté de Communes
de la presqu'île de Crozon
Z.A. de Kerdanvez - 29 160 Crozon
e-mail : contact@comcom-crozon.com
www.comcom-crozon.com
Directeur de la publication : Daniel Moysan
Rédaction : Lætitia Velly
Photo de couverture : Les Éditions Buissonnières
Crédits photos : Communauté de Communes sauf indication contraire
Maquette : Copilote - 29 000 Quimper
Mise en page : Les Éditions Buissonnières - 29 160 Crozon
Impression : Imprimerie Services - 29 160 Crozon,
imprimé sur papier recyclé

Éditorial

Gardons le cap !

Le précédent mandat s'est achevé par l'obtention du label ISO 9001 par le service de collecte des déchets ménagers et les services administratifs associés. Cette distinction officielle constitue un signe fort de reconnaissance de la démarche qualité initiée depuis quelques années. Elle ne doit cependant pas être considérée comme un aboutissement. Elle indique clairement que le cap est affiché et qu'il convient désormais de le maintenir. En effet, la démarche qualité suppose la recherche de l'amélioration continue des services ainsi que le souci constant du maintien de la satisfaction des usagers au cœur des préoccupations.

Le cap étant affiché, le mandat qui s'ouvre se place donc sous le signe de la continuité dans l'esprit, le professionnalisme et la convivialité qui ont donné à l'équipe de la Communauté de Communes ses lettres de noblesse.

Pour le court terme, la recherche de la qualification ISO 9001 pour le service de l'eau sera entreprise. Dans le même mouvement, la mise en œuvre d'un système de management de l'environnement pour le service déchets sera poursuivie activement avec pour objectif l'obtention de la norme ISO 14001. Il s'agit cette fois de prendre en compte et de réduire le plus possible les impacts des activités sur l'environnement en ayant constamment présent à l'esprit l'amélioration continue du service rendu.

Pour le moyen terme, l'objectif est de mettre en place un système intégré « qualité/sécurité/environnement » s'inscrivant dans une démarche complète de développement durable qui trouvera sa traduction dans l'élaboration d'un agenda 21 local. Le challenge est audacieux, mais il est à la portée de la Communauté de Communes qui a déjà su démontrer dans le passé sa capacité d'adaptation aux situations nouvelles et son savoir faire en la matière. Il est audacieux, mais il doit être relevé car chacun aujourd'hui est bien conscient de la fragilité du monde qui nous héberge et du devoir que nous avons, chacun à notre niveau, de le transmettre intact à nos enfants. Dans le cadre des activités de la CCPC, il convient désormais de s'inscrire résolument dans un processus de développement durable qui réponde aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

Je souhaite qu'au terme de ce mandat, la communauté de communes, après avoir innové avec la norme ISO 9001, pérennise la démarche par l'obtention de la norme ISO 14001 et conserve cette place de pionnière en s'engageant résolument dans un agenda 21 local. Situés au plus près des citoyens, des élus, des acteurs économiques et associatifs, nous détenons quelques clés pour ce changement culturel que constitue l'engagement pour le développement durable. À une époque où la parole ne cesse de circuler sur les questions environnementales, passons à l'acte, conservons le cap fixé par l'équipe précédente et agissons tous ensemble pour apporter notre modeste contribution à l'œuvre commune en nous appropriant cet enjeu de manière pratique et engagée.

Daniel MOYSAN
Président de la Communauté de Communes
de la presqu'île de Crozon

Le conseil de communauté

Membres titulaires :

Marie-Antoinette BRICHLER
(vice-présidente)
Argol

Henri LE PAPE
(membre)
Argol

Nadine SERVANT
(membre)
Camaret-sur-Mer

Michel THOMAS
(vice-président)
Camaret-sur-Mer

Marie-Claire DANIELOU
(membre)
Camaret-sur-Mer

Paul KERSALÉ
(membre)
Camaret-sur-Mer

Daniel MOYSAN
(président)
Crozon

Nadine BARBAISE
(membre)
Crozon

Patrick BERTHELOT
(membre)
Crozon

Jean-Pierre GOURMELEN
(membre)
Crozon

Michelle JEGADEN
(membre)
Crozon

Claude JÉZÉQUEL
(membre)
Crozon

Marine LE GUET
(membre)
Crozon

Roger LARS
(vice-président)
Landévennec

Michel LE MENN
(membre)
Landévennec

Louis RAMONÉ
(membre)
Lanvéoc

Andrée HONORAT
(vice-présidente)
Lanvéoc

Gaëlle DHENNIN
(membre)
Lanvéoc

Patrick LE GUILLOU
(vice-président)
Roscanvel

Jacques STEPHAN
(membre)
Roscanvel

Jean-Marc RICHARD
(vice-président)
Telgruc-sur-Mer

Stéphane BOURC
(membre)
Telgruc-sur-Mer

Jean-Claude KERSPERN
(membre)
Telgruc-sur-Mer

Le conseil de communauté

Après les élections municipales, le conseil municipal de chacune des 7 communes membres désigne des représentants pour former le conseil de communauté, l'équivalent du conseil municipal pour une commune. Le nombre de représentants est fixé en fonction du nombre d'habitants de la commune.
Les 23 délégués communautaires élisent parmi eux le président et les vice-présidents de la Communauté de Communes.
Les délégués communautaires se réunissent régulièrement en conseil communautaire. C'est lui qui décide, par vote, des grandes orientations que prendra la Communauté de Communes dans les domaines qui lui sont réservés.

Quel est le rôle d'un conseiller communautaire ?

Le rôle du conseiller communautaire est similaire à celui du conseiller municipal. Il prend notamment part aux délibérations du conseil de communauté et contribue, par son vote, aux prises de décision. Il doit, en outre, participer à l'information des conseillers municipaux de sa commune sur l'activité de la Communauté.

Les 23 membres suppléants :
Thérèse SOMMIER - Argol
Lucien SOWINSKI - Argol
Annick CORNEC - Camaret-sur-Mer
David KERNEIS - Camaret-sur-Mer
Gaétan LASTENNET - Camaret-sur-Mer
Yvon CLOAREC - Camaret-sur-Mer
Stéphane CORNER-Crozon
Stéphanie GINOLIN - Crozon
Josiane ROBIN - Crozon
Sylvie MOYSAN - Crozon
Didier FOUQUET - Crozon
Yves DEHEDIN - Crozon
Dominique GUILLOIS-JAMIN - Crozon
Yves CAËR - Landévennec
Pierre TEFFO - Landévennec
Joëlle PISANI - Lanvéoc
Georges BEAUJEAN - Lanvéoc
Jacky LORSON - Lanvéoc
Joël LE GOFF - Roscanvel
Gérard BOUISSEAU - Roscanvel
Gabrielle THOMAS - Telgruc-sur-Mer
Jean-Jacques DUCHÊNE - Telgruc-sur-Mer
André BOUGUYON - Telgruc-sur-Mer

Le bureau communautaire

Le bureau communautaire est constitué du président, des vice-présidents et des maires non-vice-présidents, chaque commune devant être représentée. Ce bureau se réunit environ deux fois par mois pour gérer les affaires courantes de la Communauté de Communes. Son rôle consiste à aider le président à prendre les décisions courantes, à préparer les questions qui seront débattues en conseil de communauté et à émettre des avis sur celles-ci.

Président : Daniel MOYSAN (Crozon)
1er Vice-président : Roger LARS (Landévennec)
2e Vice-présidente : Andrée HONORAT (Lanvéoc)
3e Vice-présidente : Marie-Antoinette BRICHLER (Argol)
4e Vice-président : Patrick LE GUILLOU (Roscanvel)
5e Vice-président : Jean-Marc RICHARD (Telgruc)
6e Vice-président : Michel THOMAS (Camaret)

Membres : Nadine SERVANT (Camaret)
Henri LE PAPE (Argol)
Louis RAMONÉ (Lanvéoc)

L'organisation de la communauté de communes :

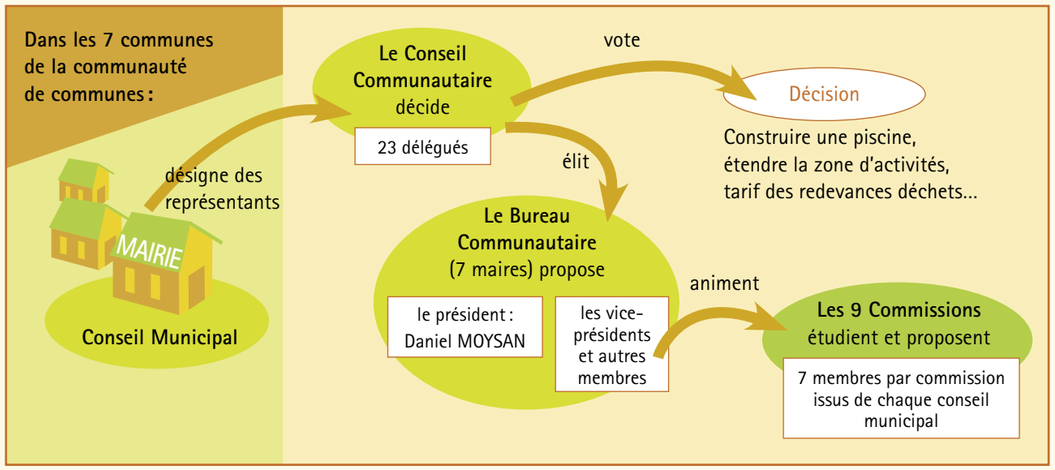

Les commissions

Des commissions de travail spécialisées, composées d'un élu par commune, sont mises en place afin de travailler sur les dossiers particuliers. Ces commissions se réunissent en fonction des besoins, plusieurs fois par an.
Ces commissions émettent des avis sur les questions courantes et celles qui devront faire l'objet d'une délibération au Conseil de Communauté.

Commission « Finances »

Daniel MOYSAN
Crozon

Président : Daniel MOYSAN (Crozon)

Membres : Marie-Antoinette BRICHLER (Argol)
Paul KERSALÉ (Camaret-sur-Mer)
Michel LE MENN (Landévennec)
Joëlle PISANI (Lanvéoc)
Jacques STEPHAN (Roscanvel)
Jean-Claude KERSPERN (Telgruc-sur-Mer)

Cette commission s'occupe des orientations budgétaires et des finances.

Commission « Aménagement et développement durable »

Patrick LE GUILLOU
Roscanvel

Président : Patrick LE GUILLOU (Roscanvel)

Membres : Daniel MOYSAN (Crozon)
Marie-Antoinette BRICHLER (Argol)
Paul KERSALÉ (Camaret-sur-Mer)
Michelle JEGADEN (Crozon)
Michel LE MENN (Landévennec)
Andrée HONORAT (Lanvéoc)
Jean-Marc RICHARD (Telgruc-sur-Mer)

Cette commission est notamment chargée du suivi des dossiers « Schéma de Cohérence Territoriale », « Plan Local de l'Habitat », « Natura 2000 »…

Conseil d'exploitation « Eau »

Jean-Marc RICHARD
Telgruc-sur-Mer

Président : Jean-Marc RICHARD (Telgruc-sur-Mer)

Membres : Daniel MOYSAN (Crozon)
Henri LE PAPE (Argol)
Marie-Claire DANIELOU (Camaret-sur-Mer)
Jean-Pierre GOURMELEN (Crozon)
Michel LE MENN (Landévennec)
Jacky LORSON (Lanvéoc)
Joël LE GOFF (Roscanvel)

Cette commission s'occupe de toutes les questions intéressant le service Eau.

Conseil d'exploitation « Piscine »

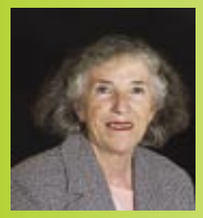
Marie-Antoinette BRICHLER
Argol

Président : Marie-Antoinette BRICHLER (Argol)

Membres : Daniel MOYSAN (Crozon)
Marie-Claire DANIELOU (Camaret-sur-Mer)
Nadine BARBAISE (Crozon)
Michel LE MENN (Landévennec)
Andrée HONORAT (Lanvéoc)
Joël LE GOFF (Roscanvel)
Stéphane BOURC (Telgruc-sur-Mer)

Cette commission s'occupe de toutes les questions intéressant le service Piscine.

Commission « Communication »

Andrée HONORAT
Lanvéoc

Président : Andrée HONORAT (Lanvéoc)

Membres : Daniel MOYSAN (Crozon)
Marie-Antoinette BRICHLER (Argol)
Nadine SERVANT (Camaret-sur-Mer)
Marine LE GUET (Crozon)
Roger LARS (Landévennec)
Patrick LE GUILLOU (Roscanvel)
Gabrielle THOMAS (Telgruc-sur-Mer)

Cette commission s'occupe notamment du bulletin intercommunal et du site internet de la Communauté de Communes.

Commission « Travaux - patrimoine »

Daniel MOYSAN
Crozon

Président : Daniel MOYSAN (Crozon)

Membres : Marie-Antoinette BRICHLER (Argol)
Paul KERSALÉ (Camaret-sur-Mer)
Michel LE MENN (Landévennec)
Joëlle PISANI (Lanvéoc)
Jacques STEPHAN (Roscanvel)
Jean-Claude KERSPERN (Telgruc-sur-Mer)

Le suivi des travaux en cours (billetterie de la Maison des Vieux Métiers, bâtiment du CAT, zone de Kerdanvez…) est assuré par les membres de cette commission.

Commission « Déchets »

Michel THOMAS
Camaret-sur-Mer

Président : Michel THOMAS (Camaret-sur-Mer)

Membres : Daniel MOYSAN (Crozon)
Marie-Antoinette BRICHLER (Argol)
Patrick BERTHELOT (Crozon)
Roger LARS (Landévennec)
Jacky LORSON (Lanvéoc)
Gérard BOUISSEAU (Roscanvel)
Jean-Jacques DUCHÊNE (Telgruc-sur-Mer)

Cette commission s'occupe de toutes les questions intéressant la gestion des déchets.

Commission « Économie et tourisme »

Roger LARS
Landévennec

Président : Roger LARS (Landévennec)

Membres : Daniel MOYSAN (Crozon)
Marie-Antoinette BRICHLER (Argol)
Annick CORNEC (Camaret-sur-Mer)
Claude JÉZÉQUEL (Crozon)
Gaëlle DHENNIN (Lanvéoc)
Patrick LE GUILLOU (Roscanvel)
Jean-Claude KERSPERN (Telgruc-sur-Mer)

Cette commission suit les questions liées au développement économique (zone de Kerdanvez) et touristique (dont la « Route des Fortifications »).

Commission d'appel d'offres

Daniel MOYSAN
Crozon

Président : Daniel MOYSAN (Crozon)

Membres : Michel THOMAS (Camaret-sur-Mer)
Michel LE MENN (Landévennec)
Andrée HONORAT (Lanvéoc)
Joël LE GOFF (Roscanvel)
Jean-Marc RICHARD (Telgruc-sur-Mer)
Membre consultatif : Maryse GUENNEC, Trésorière

Cette commission se réunit pour analyser les offres et donner son avis sur l'attribution des marchés de plus de 90 000 euros.

Quel est le rôle de la Communauté de Communes ?

C'est quoi l'intercommunalité ?

La France possède 40 % des municipalités européennes : 36 782 communes, dont 10 000 de moins de 200 habitants ! L'intercommunalité leur permet de s'associer, au sein de communautés d'agglomération, de communautés urbaines, ou de communautés de communes (en espace rural), afin de répondre aux besoins d'équipement et de services du territoire. Le Finistère est un département où l'intercommunalité est très développée : seules 3 communes ne sont pas intégrées dans une structure intercommunale à fiscalité propre.
Contrairement aux communes, qui disposent d'une « clause générale de compétence », les communautés de communes ne peuvent intervenir que dans le cadre **des compétences qui leur ont été transférées par les communes membres,** et sur un périmètre défini.

La Communauté de Communes de la presqu'île de Crozon

Créée en décembre 1994, à la suite de la dissolution du SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) datant de 1973, la Communauté de Communes de la presqu'île de Crozon a pour principales compétences :

- L'alimentation en eau potable (production et distribution d'eau, maintenance du réseau),
- La gestion des déchets (collectes des ordures ménagères, du tri sélectif et du verre, déchèteries),
- L'exploitation de la piscine ludique Nautil'Ys,
- La gestion de la zone d'activités de Kerdanvez,
- Les projets touristiques (gîtes Ar Ménez, route des fortifications, Maison des Vieux Métiers...),
- La gestion des espaces naturels (Natura 2000),
- Les transports scolaires...

La Communauté de Communes dans… « Une journée dans la vie d'une famille presqu'îlienne »

7 h 00 : J'entends le camion du service Déchets qui **collecte ma poubelle et mon sac jaune** de tri sélectif, sortis la veille au soir. Il est l'heure de se lever ! Petite douche rapide avec l'eau produite et distribuée par le service de l'Eau.

8 h 30 : Vite, les enfants ! Il faut vous préparer, **le car pour l'école** arrive bientôt… « Aujourd'hui, j'ai **éveil musical** avec Philippe, de **Kaniri ar Mor** ; c'est trop chouette ! », se réjouit Charlotte. Quant à Pierre, élève de CM1, après 5 années de **piscine scolaire**, il va bientôt commencer **la voile**. Depuis la sortie de sa classe sur **le vieux gréement « Belle Étoile »**, il ne pense plus qu'à ça !

10 h 00 : Je laisse le petit dernier à **la halte-garderie** et passe à **l'Ulamir, au centre de ressources**, pour m'inscrire à la sortie « familles » du dimanche. Au programme, **piscine Nautil'Ys** puis visite de **la Maison des Vieux Métiers**, les enfants vont être ravis !

12 h 00 : Zut, Mouki a disparu ! J'avais dû mal fermer la barrière du jardin… 13 h 30 : Ouf ! Mon chien qui errait sur la route a été amené au **chenil intercommunal**. Heureusement qu'il n'a pas provoqué d'accident ! Je vais aller le récupérer et en profiter pour amener à **la déchèterie, à la zone d'activités de Kerdanvez**, ces vieux meubles de jardin en plastique qui m'encombrent. Je vérifie les horaires d'ouverture sur le site internet **www.comcom-crozon.com**

16 h 30 : Après l'école, j'emmène les enfants se promener à la plage pour profiter du beau temps et du paysage. Quelle chance d'habiter dans cette Presqu'île aux espaces naturels préservés ! « Dis, c'est quoi le « château » là-haut ? » Promis les enfants, ce week-end nous irons le découvrir avec la brochure gratuite de la **« Route des fortifications »**, on apprendra plein de choses sur ce patrimoine !

Illustrations Lionel Duigou

Les services communautaires

Comment fonctionne la Communauté de Communes ?

Sous l'autorité du Président, aidé d'un directeur général, les services communautaires sont chargés de préparer et d'appliquer les décisions prises par les élus communautaires.
La collectivité emploie 41 agents répartis au sein des services administratif, comptabilité et gestion des ressources humaines, aménagement et développement, eau, déchets, piscine, travaux et bâtiments.

Le personnel de la Communauté de Communes.

ORGANIGRAMME DES SERVICES

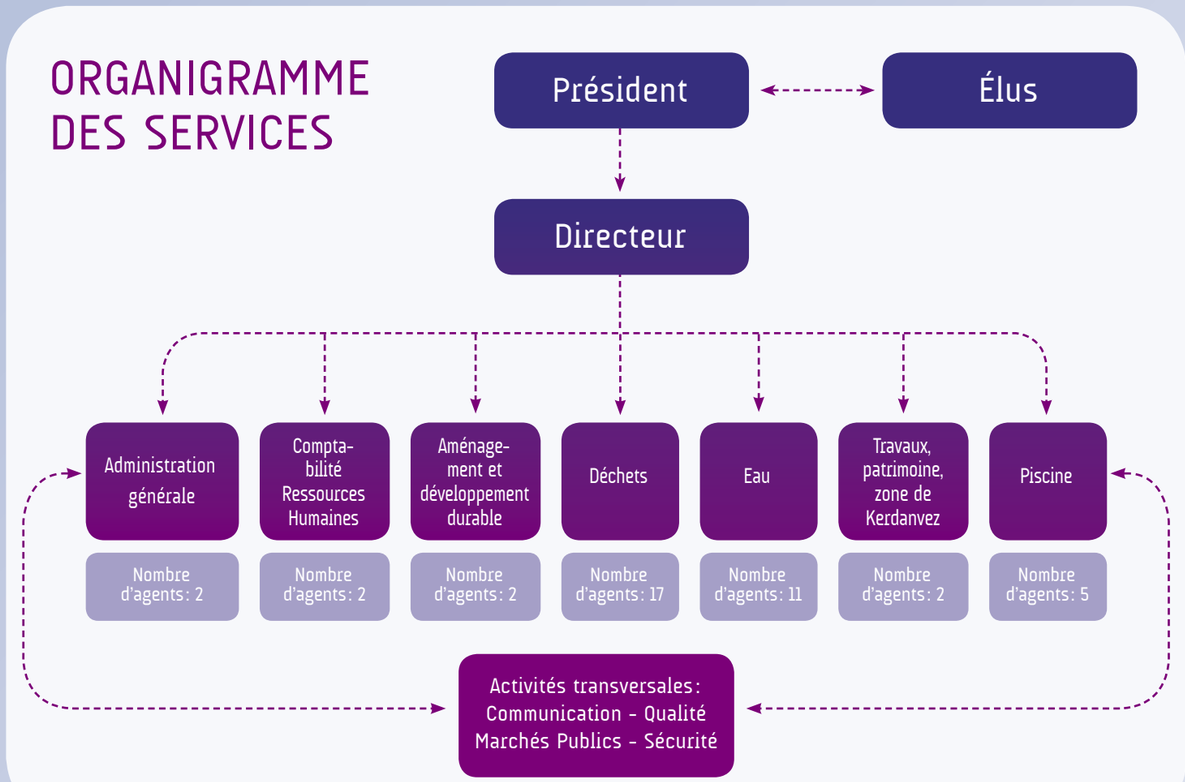

Remise du certificat ISO 9001.

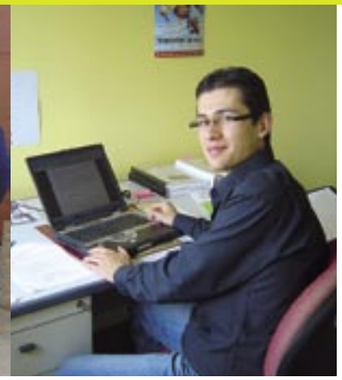

Alexandre Panel, stagiaire « Environnement ».

Le service « déchets » certifié ISO 9001

Après deux ans et demi de travail, la Communauté de Communes a obtenu en mars 2008 la certification ISO 9001, délivrée par Afaq Afnor Certification, pour ses missions liées à la gestion des déchets (collecte, tri sélectif, déchèteries, services administratifs) ; une reconnaissance officielle de la démarche qualité mise en place pour satisfaire les usagers !

La démarche qualité repose sur la recherche constante de l'amélioration du service rendu. Pour cela, chaque service se fixe des objectifs annuels, basés sur les exigences réglementaires et les attentes des usagers. Grâce à des indicateurs suivis tout au long de l'année, chaque responsable de service peut détecter d'éventuelles anomalies et proposer des solutions.

La qualité au quotidien

Au quotidien, concrètement, les réclamations des usagers ou les problèmes constatés en interne sont enregistrés, ainsi que le suivi des actions engagées pour les résoudre. Des réunions de concertation et de suivi ont lieu régulièrement au sein des services. Enfin, chaque année, les services font l'objet d'audits internes, et des enquêtes d'opinion permettent d'évaluer le degré de satisfaction des usagers, des élus et du personnel.

Et après… ?

Depuis 2007, la Communauté de Communes a commencé à étendre la démarche à l'ensemble des services, notamment à la piscine et au service de l'eau, où des objectifs et des plans d'actions sont fixés en début d'année. Le souhait des élus communautaires est, à terme, de mettre en place un système intégré Qualité/Sécurité/Environnement, s'inscrivant ainsi dans une démarche complète de « développement durable » (voir encadrés).

Une stagiaire pour la Sécurité…

Le volet « santé et sécurité », déjà en place depuis 2004 pour les services Déchets et Administratifs, a été étendu au service Eau au printemps 2008. Grâce à Marine Esquian, étudiante en 2e année de DUT « Hygiène – Sécurité – Environnement » à l'IUT de Lorient, une évaluation des risques auxquels sont confrontés les agents a été menée d'avril à mai et un plan d'actions de prévention a été mis en place.
« Ces risques sont par exemple des risques chimiques liés à la manipulation des produits lors du traitement de l'eau, des risques de chute ou de troubles musculo-squelettiques dus à la répétition de certains gestes », explique Marine. Le plan d'actions, validé par les agents et la direction, a déjà débuté. Il prévoit des mesures organisationnelles, techniques (achat de matériel…), des actions de formation et de sensibilisation des agents…

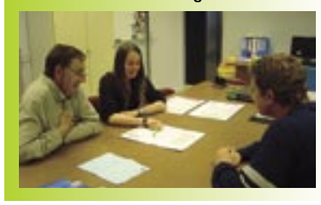

…et un stagiaire pour l'Environnement

Un autre stagiaire de l'IUT de Lorient, Alexandre Panel, en licence professionnelle « Coordonnateur Qualité, Santé-Sécurité, Environnement », a été chargé, sous l'autorité du directeur Hubert Le Brenn, d'évaluer l'impact sur l'environnement des activités du service Déchets.
Les principaux impacts de chaque site ont été identifiés : envols de déchets (centre de transfert de Kerdanvez, déchèterie de Navarrou), odeurs (stockage des déchets verts à Kerdanvez), consommation de carburant des camions… « Il faut aussi inclure les dépôts sauvages de déchets au pied des bacs collectifs », précise Alexandre.
Pour réduire au maximum ces impacts, des actions ont été définies, dont certaines seront mises en place dès cet été : construction d'un auvent au centre de transfert, plantations ou grillage à la déchèterie de Navarrou, évacuation des déchets verts broyés sous 3 jours, optimisation des circuits, campagne de communication vers les usagers…

La station de production d'eau de Poraon va être modernisée.

Chantier de la route de Goulien.

Les actualités de l'eau

Récupérateurs d'eau de pluie

Afin d'encourager les usagers à économiser l'eau, la Communauté de Communes a décidé de renouveler l'opération « Récupérateurs d'eau de pluie » en 2008. En trois ans, 1675 récupérateurs ont déjà été acquis grâce à la subvention accordée par la Communauté de Communes.
L'eau de pluie peut être utilisée pour laver la voiture ou les vélos, arroser le jardin… Une cuve placée en extérieur, directement reliée à la gouttière et d'une contenance de 200 à 500 litres, permet l'arrosage d'un jardin d'environ 50 m².
Les personnes souhaitant acquérir un récupérateur d'eau de pluie sont donc invitées à venir retirer des bons au service de l'Eau de la Communauté de Communes, zone de Kerdanvez à Crozon.
La participation communautaire s'élève à 15 € pour l'achat d'une cuve d'environ 300 litres et à 20 euros pour une cuve d'environ 500 litres.
Permanence : le mercredi après-midi et le vendredi matin jusqu'au 31 juillet 2008 (apporter votre facture d'eau).
Renseignements : Service Eau 02 98 27 06 16.

Modernisation de la station de production d'eau de Poraon

En 2007, la station de production de l'Aber à Crozon a produit 605 130 m3 d'eau potable, soit 35 % de la production totale de la presqu'île de Crozon. Le reste de la production est assuré par la station de Kernagoff à Argol (37 %), et le complément est acheté au Syndicat Mixte de l'Aulne (28 %).
Dans le cadre de la mise en place des périmètres de protection des captages, et afin de respecter la réglementation en matière de rejets et de s'adapter à l'évolution des normes de potabilité, une modernisation de cette station est indispensable.
La Communauté de Communes a donc fait appel à un bureau d'études spécialisé pour analyser la faisabilité des travaux à réaliser. Les élus communautaires ont décidé d'effectuer les aménagements préconisés, pour un montant estimé à 1 712 000 euros HT (dont 390 000 euros pour les périmètres de protection). Le coût de production sera augmenté, mais restera néanmoins inférieur au coût du m³ acheté au Syndicat Mixte de l'Aulne en 2007. Les travaux de modernisation, qui devraient débuter en 2009, devraient donc permettre le maintien de l'autonomie de production, la mise en conformité avec la réglementation en vigueur et à venir, ainsi qu'une maîtrise des coûts de production de l'eau potable en Presqu'île.

Programme des travaux 2008

Le programme de travaux 2008 relatif au renforcement des réseaux d'eau prévoit les chantiers suivants :
Argol : première tranche du bouclage de Landévennec (Marros au Folgoat)
Camaret : renforcement de la rue des Bruyères
Landévennec : antenne de Seizgroas
Lanvéoc : reprise de la canalisation au village du Hellen
Telgruc : bouclage rue de l'Aber – rue Feunteun Ven, bouclage route de la Plage – route du Caon, renforcement rue de Luzéoc
Le programme 2007 s'est terminé fin mai par le chantier de la route de Goulien. Ce chantier consistait en un remplacement de la fonte par du PVC de diamètre 110. Le service de l'Eau remercie les riverains pour leur compréhension face aux désagréments occasionnés par les travaux, qui ont duré plusieurs semaines pour ce chantier.

Antenne : extension du réseau.
Bouclage : création d'une portion de réseau permettant de garantir l'approvisionnement en eau potable en cas de problème sur la desserte habituelle.
Renforcement : remplacement d'une canalisation existante par une canalisation de diamètre équivalent ou supérieur, avec parfois le remplacement du matériau (PVC au lieu de fonte, etc.).

Des compteurs d'eau à tête émettrice

L'opération de développement de la télé-relève, commencée fin 2007, se poursuit. En juin dernier, le service de l'Eau a sollicité par courrier les abonnés du secteur du quai de Camaret qui seraient volontaires pour faire équiper leur compteur d'eau d'une tête émettrice. L'opération est entièrement prise en charge par le service. L'intérêt, pour celui-ci, réside dans le fait de pouvoir relever les compteurs depuis la rue, notamment ceux des résidences qui ne sont pas occupées en permanence ou ceux qui sont difficiles d'accès.

Les actualités du tri sélectif

Collecte : Informations pratiques

Jours fériés : La collecte des ordures ménagères et du tri sélectif est assurée les jours fériés (14 juillet et 15 août).

Fréquence de collecte estivale : en juillet et août, les ordures ménagères et le tri sélectif seront collectés une fois par semaine en « porte à porte » (particuliers ayant un bac individuel) à Crozon et Camaret, comme dans les autres communes de la Presqu'île. Les jours de collecte sont les mêmes que pendant le reste de l'année (voir tableau ci-après).

Horaires de collecte : les usagers en porte à porte doivent sortir leur poubelle la veille au soir du jour de collecte.

Bac trop petit : les personnes souhaitant obtenir un bac plus grand sont invitées à contacter le service Déchets de la Communauté de Communes.

Départ en vacances : Les usagers qui partent en vacances ou terminent leur séjour, et ne peuvent donc sortir leur poubelle le jour de la collecte, peuvent déposer leurs déchets dans les bacs collectifs installés en face de la déchèterie de Kerdanvez.

Matériel de tri sélectif

Poubelles jaunes : afin de faciliter le tri sélectif à la maison, le service Déchets vous propose des poubelles jaunes de 50 litres pour les sacs jaunes de tri sélectif, au tarif de 20 €.

Sacs jaunes et mémotri : les sacs jaunes de tri sélectif ainsi que les « mémotri » (consignes de tri sélectif) sont disponibles gratuitement à la Communauté de Communes, dans les déchèteries ainsi que dans les mairies des communes de la Presqu'île.
Attention ! Les sacs jaunes sont exclusivement réservés aux déchets recyclables (emballages ménagers et journaux, revues et prospectus). Les emballages en verre doivent être apportés dans l'une des colonnes à verre réparties sur le territoire de la Presqu'île, ou en déchèterie.

Jours de collecte (zones de porte à porte) :

Argol	Mercredi
Camaret	Jeudi
Crozon Centre, Crozon Morgat	Lundi
Crozon Le Fret	Mardi
Crozon Quartiers Est	Mercredi
Landévennec	Vendredi
Lanvéoc	Vendredi
Roscanvel	Mardi
Telgruc	Mardi

Compostage individuel

Des composteurs sont proposés par la Communauté de Communes au tarif de 26 € (pour un 420 litres) et 33 € (pour un 620 litres). Ce coût inclut une participation financière de 40 % de la Communauté de Communes et de l'Ademe. Le compostage des déchets biodégradables permet de réduire la quantité de déchets à incinérer, et d'obtenir un compost de qualité pour votre jardin en limitant l'usage d'engrais chimiques.

Boîtes pour piles usagées

Les piles contiennent des métaux rares, et des métaux lourds toxiques pour la santé et l'environnement (mercure, plomb, cadmium notamment). Or, 30 % seulement d'entre elles sont récupérées par des filières de recyclage pour valoriser leurs composants et extraire les substances dangereuses. C'est pourquoi, pour vous aider à stocker et à apporter facilement toutes vos piles usagées en déchèterie ou dans votre magasin, la Communauté de Communes, en partenariat avec la société Corepile, met à votre disposition des petites boîtes cartonnées, disponibles au siège de la Communauté, en mairie et en déchèterie. N'hésitez pas à les demander !

Astuce…

Éviter les odeurs !
Pour éviter les odeurs de poisson ou de crustacés, enveloppez ces déchets dans un journal avant de les mettre dans votre poubelle.

La nouvelle station de lavage à l'eau de pluie.

Construction d'un auvent derrière le centre de transfert.

Lavage des camions à l'eau de pluie

La nouvelle station de lavage des camions de collecte, située à l'arrière du centre de transfert des ordures ménagères, est terminée. Cette station, qui utilise les eaux de ruissellement de la zone de Kerdanvez, permettra une économie annuelle 400 m³ d'eau potable.

Empêcher les envols de déchets

Les travaux de construction d'un auvent derrière le centre de transfert des ordures ménagères de Kerdanvez se sont achevés à la fin du mois de juin. Décidée dans le cadre de la démarche « Environnement », cette réalisation devrait permettre de limiter les envols de déchets lors du déchargement et du chargement des sacs jaunes, améliorant ainsi la qualité de l'environnement de la zone artisanale de Kerdanvez.

Renseignements

Communauté de Communes
Service Déchets
Zone de Kerdanvez à Crozon
Tél. 02 98 27 24 76

Les Presqu'îliens trient de plus en plus

L'évolution des tonnages de déchets de 2001 à 2007 montre que le développement du tri sélectif s'accompagne d'une baisse des tonnages d'ordures ménagères à incinérer. Une bonne nouvelle pour l'environnement et pour la maîtrise des finances de la collectivité…

Évolution du tonnage des déchets de 2002 à 2007 (en tonnes)

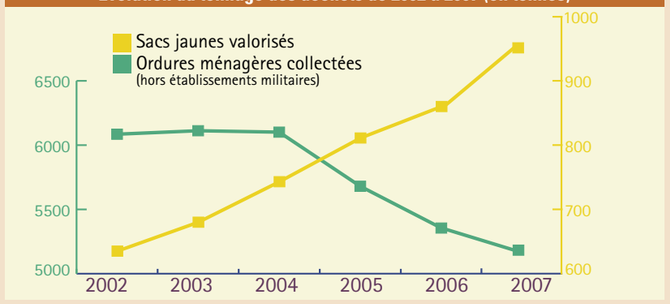

Evolution du taux de refus de 2002 à 2007 (en %)

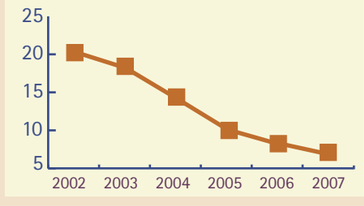

Les Presqu'îliens trient de mieux en mieux

Il s'agit du pourcentage des déchets collectés en sacs de tri en Presqu'île, qui ont été refusés en centre de tri à Fouesnant car non recyclables, et incinérés à Briec. Grâce aux efforts des trieurs et de la collectivité, ce pourcentage est en constante diminution !

STOP aux erreurs de tri !

Seuls les plastiques en forme de bouteille ou de flacon se recyclent. Ne mettez jamais dans vos sacs jaunes les barquettes, beurriers, pots de crème fraîche, pots de yaourts ou autres sacs, films ou boîtes en plastique !

Les gros objets en plastique sont désormais recyclés.

Caissons de récupération des déchets électriques et électroniques.

Les déchèteries valorisent de nouveaux déchets

Eco-systèmes

Dans le cadre de la démarche qualité engagée par la Communauté de Communes, plusieurs projets ont été mis en place dans les déchèteries de la Presqu'île. Objectif : valoriser au maximum les déchets afin d'éviter le gaspillage des matières premières et de limiter la pollution due à l'incinération des déchets.

Pensez à apporter en déchèterie tous vos déchets en plastique dur : vous contribuerez à leur valorisation et aiderez à préserver notre environnement.

Les objets volumineux en plastique ne sont plus incinérés

Jusqu'à présent, les déchets en plastique dur étaient incinérés, car ils ne sont pas concernés par la collecte sélective (seuls les plastiques en forme de bouteille ou de flacon se placent en sacs jaunes). Or l'incinération coûte cher, et celle des plastiques génère des polluants tels que les dioxines, nocives pour l'environnement et la santé.
Depuis avril 2008, les gros déchets en plastique dur tels que meubles de jardin, caisses… apportés en déchèterie font l'objet d'une valorisation : ils sont récupérés gratuitement par la société Avenir Plastique, qui les transforme en granulés et les revend aux industriels en vue de la fabrication de nouveaux produits en plastique. Pour la Communauté de Communes, cela représente une économie d'environ 135 euros par tonne (coût de l'incinération).

Une deuxième vie pour nos déchets électriques et électroniques

Vieux appareils électroménagers, téléviseurs, outils électriques, écrans, téléphones, jouets, ampoules recyclables… Tous ces Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, appelés aussi DEEE ou D3E, contiennent des matières premières précieuses et des composés polluants. La Communauté de Communes a donc signé une convention avec Éco Systèmes, un organisme spécialisé dans la valorisation et la dépollution de ce type de déchets. Les deux déchèteries de la Presqu'île ont été aménagées pour leur stockage grâce à de grands caissons et des contenants spécifiques, pour un coût d'environ 15 000 euros. Pour chaque tonne de DEEE, 40 euros sont versés par Éco-Systèmes à la Communauté de Communes. Le tonnage de déchets collectés est évalué à 100 tonnes par an.

Que deviennent-ils ?

Désormais, une fois récupérés en déchèterie, nos vieux appareils sont triés et transportés vers les différents sites de traitement. Les DEEE sont triés en quatre familles nécessitant un traitement spécifique : le « gros électroménager froid » (réfrigérateurs, congélateurs…) dont le recyclage nécessite au préalable l'extraction puis le traitement des chlorofluorocarbones (CFC) et autres gaz à effet de serre, le « gros électroménager hors-froid » (lave-linge, cuisinières…), les « petits appareils » (aspirateurs, sèche-cheveux, grille-pains, cafetières, fers à repasser, jouets, téléphones portables, outils…), et les « écrans » (ordinateurs, téléviseurs) qui doivent auparavant être dépollués. Les produits sont ensuite réemployés ou recyclés : à terme, 70 à 80 % du poids de ces différents appareils seront valorisés !

À retenir :

N'oubliez pas d'apporter en déchèterie tous vos objets électriques ou à piles, petits ou grands : vous contribuerez à leur valorisation et aiderez à préserver notre environnement.

La recyclerie de Kerdanvez fonctionne

Depuis maintenant 2 mois, une aire baptisée « recyclerie », à l'entrée de la déchèterie de Kerdanvez, est réservée au dépôt des déchets réutilisables. Le principe est simple : si vous souhaitez vous débarrasser d'un objet mais estimez qu'il est encore en bon état et peut intéresser d'autres personnes, déposez-le sur cette aire au lieu de le jeter dans une benne. Il pourra ainsi être récupéré par d'autres usagers.
Mise en place dans un premier temps à titre expérimental, la recyclerie a fait la preuve de son intérêt, puisque les objets qui y sont déposés repartent la plupart du temps dans la journée ! Un panneau définitif a donc été installé, ainsi que des étagères destinées à recevoir les petits objets (attention, les étagères ne sont pas à récupérer !).

Plus de propreté pour les huiles de vidange

Une cuve enterrée pour les huiles de vidange a été mise en place en juin dernier à la déchèterie de Kerdanvez. Ainsi, le vidage des huiles minérales usagées ne cause plus de projections et l'aire des déchets ménagers spéciaux reste propre !

Mise en place d'une cuve enterrée pour les huiles de vidange.

Les déchèteries (Kerdanvez et Navarrou) seront fermées le 14 juillet et le 15 août 2008.

Horaires des déchèteries		
Période	**Crozon**	**Camaret**
1er avril au 30 septembre	lundi au samedi 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 18 h 00	
1er octobre au 31 mars	lundi au samedi 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 17 h 00	
Jours de fermeture	Dimanche, jours fériés	Mercredi, Dimanche, jours fériés

Ici je vis, ici je trie !

Pour tout renseignement : 02 98 27 24 76

Les interdits

Merci de ne pas mettre les produits ci-dessous dans les sacs jaunes :

À court de sacs jaunes ?
Vous pouvez désormais vous en procurer dans votre mairie, à la Communauté de Communes ainsi que dans les déchèteries.
Pour tout renseignement : technique@comcom-crozon.com

Herbe de la Pampa.

Renouée du Japon.

Sénençon du Cap.

Natura 2000 : poursuite de la lutte contre les plantes invasives

Les plantes invasives sont des espèces qui, après avoir été importées d'Asie, d'Amérique ou d'Afrique pour décorer nos jardins, se sont adaptées à notre climat, se sont développées et échappées des jardins. Aujourd'hui, elles menacent les espaces naturels : en se développant dans ces milieux fragiles, elles risquent de les faire disparaître car elles prennent la place des plantes locales, souvent incapables de résister à leur développement.

Arrachage d'herbe de la Pampa à Camaret

27 pieds d'herbe de la Pampa se sont développés sur les hauteurs des dunes de Pen-Had et sur la Pointe du Gouin. Ces plantes se composent d'une grosse touffe de feuilles longues et coupantes et de plumeaux blancs. Ces plumeaux produisant beaucoup de graines, le risque est grand de les voir se propager dans les dunes et sur les landes, des espaces naturels importants à protéger à l'échelle de l'Europe.

Un contrat Natura 2000 a été signé entre l'État et la Communauté de Communes, en collaboration avec la commune de Camaret ; à l'automne prochain, une entreprise spécialisée sera chargée d'arracher les plants, car des précautions particulières doivent être prises afin de ne pas abîmer les dunes et les landes.

Arrachage de renouée du Japon

À la pointe du Gouin à Camaret, sur le sentier qui mène au fortin, est réalisée depuis avril 2008 une expérimentation d'arrachage de la renouée du Japon, une plante particulièrement difficile à éliminer. Les racines ont été déterrées ; lors de nouveaux passages, une fois par mois, cet été et cet automne, les repousses seront arrachées et déterrées.

Arrachage de sénençon du Cap

Sur les dunes de l'Aber à Crozon, en collaboration avec la commune de Crozon et la Fédération Française de Randonnée, un travail de surveillance et d'arrachage du sénençon du Cap, plante originaire d'Afrique du sud, permet d'éviter qu'il ne se propage sur toutes les dunes au détriment des nombreuses plantes fragiles qui composent ce milieu.

Parallèlement à ces travaux, une campagne d'information est en cours auprès des services techniques des mairies et des professionnels des jardins de la Presqu'île (pépiniéristes, paysagistes, jardineries) afin de ne plus planter ces espèces invasives et de les détruire.

Étude sur la végétation de Pen-Hir

Comment permettre à la végétation de revenir sur un site abîmé par le piétinement ou le stationnement de véhicules ? C'est le thème d'une étude menée actuellement à la pointe de Pen-Hir par l'institut de Géo-architecture de l'UBO de Brest, en accord avec la commune de Camaret et la Communauté de Communes. Plusieurs méthodes sont testées : pose de bandes de tissu en coco pour retenir les graines, installation de mottes de terre avec plants de bruyères, grattage du sol trop tassé… Des girouettes permettent d'évaluer la force du vent par perte de poids du tissu d'un drapeau, le dépôt de sel grâce à un filtre, et la quantité de graines transportées par le vent à l'aide de plaques enduites de graisse. Des clôtures basses en fil de fer ont été posées provisoirement afin d'éviter le piétinement des installations. Les résultats de ces expériences seront certainement utiles pour protéger ces espaces naturels fragiles et améliorer l'accueil des visiteurs…

Mickaël Moriceau

La pêche à pied, un loisir pour petits et grands.

La vente du produit de la pêche est interdite.

La pêche à pied : mode d'emploi

La pêche à pied des coquillages et crustacés est une activité très pratiquée en Presqu'île. Ce loisir permet à petits et grands de profiter du grand air et de déguster des mets délicieux ! Pour le pratiquer en toute sécurité et sans détruire un milieu naturel fragile, voici quelques conseils utiles.

La pêche à pied se pratique sur l'estran, zone située entre les niveaux de la plus basse et de la plus haute mer. Cet espace naturel très riche est composé de grèves, de plages de sable, de rochers ou de falaises. En Presqu'île, ces milieux, importants à préserver à l'échelle de l'Europe, sont en partie inclus dans le site Natura 2000.

En toute sécurité

- Renseignez-vous auprès des mairies ou des Affaires Maritimes sur l'état de salubrité du site de pêche. L'ingestion de coquillages infectés par certaines algues microscopiques (*Dynophisis, Alexandrium*…) peut entraîner des intoxications parfois graves.
- Attention à la marée ! Vérifiez les horaires sur le calendrier des marées pour éviter d'être piégé par la mer.
- Conservez votre pêche au frais et consommez-la rapidement.

Prélever sans nuire

Pour préserver les populations de coquillages et crustacés ainsi que leur habitat :

- Remettez les rochers à leur place après les avoir soulevés, les autres animaux pourront ainsi retrouver leur lieu de vie.
- En creusant pour trouver un coquillage, faites un trou le plus petit possible afin de moins perturber le milieu.
- Ne ramassez que la quantité nécessaire à votre consommation ; un prélèvement trop important peut mettre l'espèce en danger.
- Respectez la réglementation (voir encadré).
- Ne prélevez pas d'animaux trop petits : des tailles minimales doivent être respectées (voir règle ci-dessous) afin de permettre la reproduction de l'espèce.

La réglementation

Le respect des tailles, des zones et des périodes de pêche permet de préserver les espèces pêchées. En cas d'infraction, le montant de l'amende peut aller de 50 à plus de 20 000 €.

Périodes de pêche et quantités autorisées :

- Coquille Saint-Jacques : du 1er octobre au 14 mai.
- Ormeau : du 1er septembre au 14 juin (max. 20/jour/pers.).
- Oursin : du 15 octobre au 15 avril.
- Telline : max 2 kg/jour/pers., à la main ou avec un crochet à trois doigts.
- Araignée : 6 max. Attention, la pêche des araignées est interdite du 1er octobre au 31 mars entre Morgat et le cap de la Chèvre.
- Pouce-pied : du 16 janvier au 14 mars et du 16 septembre au 14 novembre (3 kg/jour/pers.).

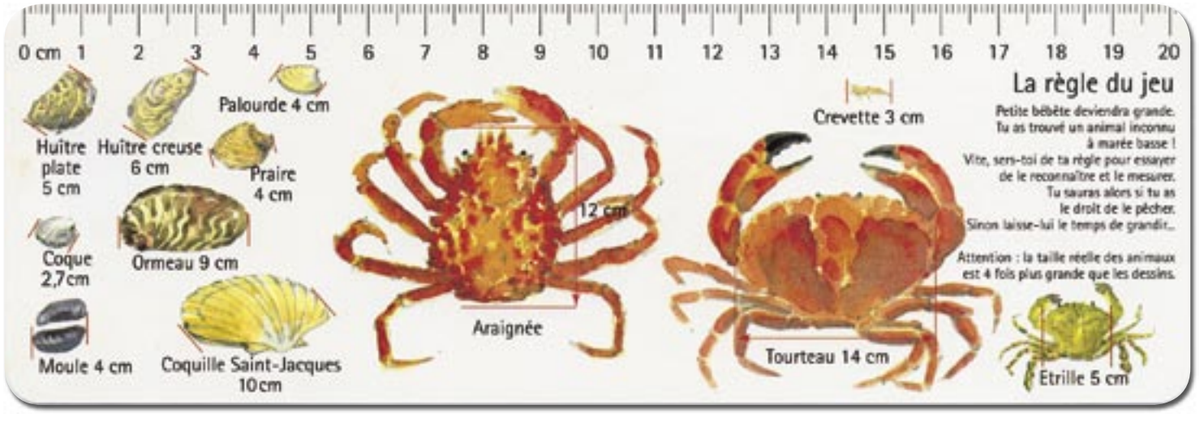

crédit : Conservatoire du Littoral

Emir Kusturica and the No Smoking Orchestra.

Orchestra Baobab.

9e festival du Bout du Monde

Les 8, 9 et 10 août 2008, la presqu'île de Crozon sera de nouveau le carrefour des musiques du monde en Bretagne : la 9e édition du festival du Bout du Monde nous offre cette année encore une programmation originale et chaleureuse, tournée vers la découverte et le voyage, avec un savant mélange de têtes d'affiche et de coups de cœur.

Tarifs :

- Forfait 1 jour : 26 € + frais de loc°.
- Forfait week-end (samedi/dimanche) : 44 € + frais de loc°.
- Forfait 3 jours : 59 € + frais de loc°.
- Gratuit pour les moins de 12 ans.
- Camping gratuit sur présentation d'un forfait.

Renseignements et réservations :
Bureau du festival du Bout du Monde,
Boulevard de Pralognan, Crozon.
Tél. : 02 98 27 00 32
E-mail : bureau@festivalduboutdumonde.com
www.festivalduboutdumonde.com

Ojos de Brujo Sound System.

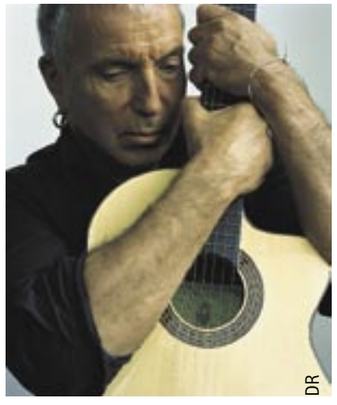

Bernard Lavilliers.

Vendredi 8 août 2008 (à partir de 16 h 30)

- Ska Cubano (UK/Caraïbes)
- Orange Blossom (France/Maghreb)
- Macéo Parker (USA)
- Les Têtes Raides (France)
- Gangbé Brass Band (Bénin)
- Mélissa Laveaux (Haïti/Canada)
- Camille (France)
- Emir Kusturica and the No Smoking Orchestra (Serbie)
- Alela Diane (USA)

Samedi 9 août 2008 (à partir de 14 h 30)

- Orchestra Baobab (Sénégal)
- Chet Nuneta (France)
- Mouss et Hakim - Origines Contrôlées (Algérie/France)
- Vieux Farka Touré (Mali)
- Ibrahim Maalouf (Liban/France)
- Pura Fé (Mexique)
- Taraf de Haïdouks (Roumanie)
- Bernard Lavilliers (France)
- Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire)
- Salem Tradition (Réunion)
- Thiéfaine et Paul Personne (France)
- Chico Trujillo (Chili)

Dimanche 10 août 2008 (à partir de 14 h 30)

- Alain Bashung (France)
- Groundation (USA)
- Victor Démé (Burkina Faso)
- Antonio Rivas (Colombie)
- Ojos de Brujo Sound System (Espagne)
- Shantel (Allemagne)
- Asa (Nigéria/France)
- Youngblood Brass Band (USA)
- Balbino Medellin (France/Espagne)
- Keziah Jones (Nigéria/UK)
- Soldat Louis (Bretagne)
- Juan Sebastian Larobina (Gaspésie)

Pointe des Espagnols : un panorama sur le goulet et la rade de Brest.

Exposition : « La Pointe des Espagnols dans tous ses états ».

Route des fortifications : les animations de l'été

Dans le cadre de la Route des fortifications, plusieurs animations sont organisées cet été pour faire découvrir aux habitants et aux visiteurs le patrimoine défensif extrêmement riche de la presqu'île de Crozon.

Zoom sur la pointe des Espagnols

Chaque année, de nombreux visiteurs se pressent à la pointe des Espagnols pour admirer le magnifique point de vue sur le goulet, la rade et la ville de Brest. Pourtant, le panorama est loin d'être le seul atout du site ! En effet, la pointe des Espagnols a été le témoin privilégié de l'histoire de la Presqu'île et de Brest, au moins depuis l'époque où les Espagnols y ont résisté aux Anglais.
Afin de permettre aux visiteurs de découvrir son histoire, parfois cachée sous les broussailles, la Communauté de Communes propose, en plus des panneaux installés dans le cadre de la « Route des fortifications », deux outils de découverte :
Tout d'abord, une exposition dans le fortin datant de Napoléon 1er : « La pointe des Espagnols dans tous ses états », réalisée par l'association Mémoire En Devenir. Cette exposition gratuite est ouverte tous les jours en juillet et août.
Ensuite, des visites guidées seront organisées certains jours pour offrir un regard différent sur cette pointe historique. Elles proposeront de découvrir les vestiges des différentes époques et de les replacer dans leur contexte, de les situer dans les grands conflits, d'expliquer les stratégies à l'origine de leur construction.

Un dépliant gratuit

Un dépliant gratuit sur la Route des fortifications, comportant une carte des sites et un petit historique sur la vocation défensive de la Presqu'île à travers les siècles, est toujours disponible dans tous les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

Conférences

Comme l'été dernier, des conférences auront lieu en juillet et en août dans le cadre de la « Route des fortifications ». En juillet, afin de suivre le thème de la fête maritime de Brest 2008, la conférence devrait évoquer l'évolution des navires de guerre. En août, le sujet devrait porter sur Vauban et ses forteresses.

Visite guidée

En septembre 2008, lors des journées du patrimoine, vous pourrez découvrir l'une des fortifications de la défense du Goulet lors d'une visite commentée.

Les jours et horaires des visites et animations seront annoncés dans la presse locale ainsi qu'en pages « Actualités » du site internet de la Communauté de Communes, www.comcom-crozon.com.
Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Ségolène Guéguen au 02 98 27 24 76.

Panneau du fortin de la Pointe des Espagnols.

Le Guide des fortifications

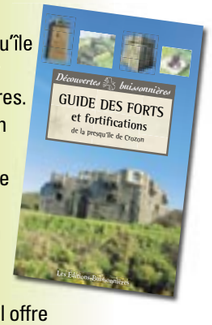

Un guide sur les fortifications de la presqu'île de Crozon vient de sortir aux Éditions Buissonnières. Ce petit ouvrage riche en photos, illustrations et anecdotes se veut simple et agréable à consulter. Fruit d'une collaboration entre la Communauté de Communes et les Éditions Buissonnières, il offre une vue d'ensemble de l'histoire défensive de la presqu'île et des fiches détaillées sur les ouvrages les plus remarquables, notamment ceux qui ne sont pas encore visitables.
10 €. Dans les commerces et aux Éditions Buissonnières (02 98 26 22 50 www.editions-buissonnieres.fr)

Des cours de natation sont proposés aux enfants de tous âges.

Aquagym.

Les actualités de la piscine Nautil'Ys

Une nouvelle activité pour les femmes enceintes

Depuis le début du mois de mars, une nouvelle activité « femmes enceintes » a lieu à la piscine Nautil'Ys le samedi à 11 h. Ces cours sont proposés à toutes les futures mamans à partir du 3e mois de grossesse et peuvent se poursuivre jusqu'à 9 mois après la naissance du bébé. Dispensés par Mme Cathy Boënnec, sage-femme sophrologue, ils permettent de prendre conscience du corps en évolution, de découvrir une autre respiration, et de se détendre dans une eau à 32 °C.

Cartes de 30 entrées

Depuis le 1er mars 2008, la piscine Nautil'Ys propose une nouvelle tarification pour l'« ouverture au public » : une carte de 30 entrées, aux tarifs de 105 € (adultes) et 84 € (juniors de 3 à 17 ans, demandeurs d'emploi, étudiants). Cette carte est valable 1 an à partir de la date d'achat.

Créneau « public » pour les personnes à mobilité réduite

Le créneau « ouverture public » pour les personnes à mobilité réduite reprendra à la rentrée pendant 2 mois (septembre et octobre), puis en mai et juin 2009, le jeudi de 18 h 15 à 19 h 15.
Lors de ce créneau spécifique mis en place l'année dernière, le bassin de la piscine est réservé aux personnes à mobilité réduite. Les équipements (jacuzzi, jets, bains à bulle) et le matériel de flottaison sont mis à leur disposition et la surveillance est assurée par un maître nageur. La piscine invite toutes les personnes intéressées à s'inscrire, car des places sont encore disponibles.

Inscriptions pour la rentrée

Les inscriptions pour les activités de la rentrée de septembre pourront se faire à partir du mois de juillet, en fonction des places disponibles. Les activités proposées par la piscine Nautil'Ys sont variées : nage avec palmes, natation pour les ados, activité « bébés nageurs », activité « femmes enceintes », créneau « public » pour les personnes à mobilité réduite, et bien entendu les traditionnels aquagym, aquados, cours de natation pour les débutants et les confirmés, pour les enfants comme pour les adultes.

Cours de natation pour adultes

Des cours de natation pour adultes sont proposés pour tous types de publics :

- les cours « Adultes débutants » sont destinés aux personnes qui souhaitent vaincre leur appréhension de l'eau ou simplement apprendre à nager,
- les cours « Adultes perfectionnement » s'adressent à ceux qui souhaitent continuer leur apprentissage d'un point de vue technique, s'entraîner pour le plaisir ou en vue d'un objectif précis : épreuve du bac, diplôme de natation... Le cours s'adapte alors aux attentes de chacun.

Nage avec palmes

La nage avec palmes s'adresse aux personnes qui savent nager, sans avoir forcément une excellente maîtrise. Pratiquée avec un tuba, cette pratique est moins complexe que le crawl d'un point de vue respiratoire. Elle permet un renforcement musculaire des cuisses, abdos, fessiers et lombaires, ainsi qu'un développement des capacités respiratoires grâce à la pratique de l'apnée.

Renseignements : Piscine Nautil'Ys
Boulevard de la Plage
Crozon Morgat
Tél. 02 98 16 00 40

Les activités de l'été

- **Aquagym :** en juillet et août, des séances d'aquagym auront lieu le lundi et vendredi de 19 h à 20 h, et le mardi et jeudi de 9 h à 10 h.
- **Stages de natation enfants (4-6 ans et 6 -17 ans) :** en juillet et en août, des stages de natation sont organisés chaque semaine du lundi au vendredi. Quatre niveaux sont proposés cette année : marm'eau, débutant, intermédiaire et perfectionnement.

Tarifs Piscine été 2008

du 7 juillet au 31 août

Ouverture public				
	Entrée individuelle	Carte annuelle * de 10 entrées	Carte annuelle * de 30 entrées	Carte annuelle * de 50 entrées
Juniors 3/17 ans	3,80 €	34,20 €	84 €	120 €
Chômeurs - Étudiants	3,80 €	34,20 €	84 €	-
Adultes	4,60 €	42 €	105 €	156 €
Forfait famille (5 pers.)	17 €	-		

* valable 1 an.

Cours de natation				
	Inscription à l'année	Inscription 10 cours	Inscription 5 cours	À la séance
Juniors 3/17 ans	195 €	84,20 €	50 €	11 €
Adultes	1 cours hebdo. : 226,50 € 2 cours hebdo. : 364,50 € 3 cours hebdo. : 496 €	94 €	55 €	12 €

Aquagym/aquatraining (enfants/adultes)	
À la séance	8,60 €
10 séances (sur 1 an)	70 €
20 séances (sur 1 an)	98 €
40 séances (sur 1 an)	186 €
60 séances (sur 1 an)	255 €
80 séances (sur 1 an)	310 €
Illimité par mois	80 €
Illimité par trimestre	220 €
Illimité à l'année (mini 3 cours/semaine)	490 €
Supplément Aquagym/ Balnéo	48 € (30 séances)

Espace balnéo (sauna – hammam – jacuzzi)	
Entrée individuelle	4,30 € + E si 1 équipement défectueux : 3 € + E
Carte de 10 entrées	86,20 €

E : 1 entrée tarif piscine

Cours particuliers (max. 3 personnes)
16 € par personne pour 30 minutes

Familles nombreuses : demi-tarif à partir de la 3e personne d'une famille (parents et enfants) pour l'ensemble des activités de la piscine, sur le tarif le moins cher (sauf stage).

Horaires d'ouverture Été 2008

Ouverture public	Matin/Midi	Après-midi	Nocturne
Lundi		14 h – 18 h 30	
Mardi	10 h – 12 h	14 h – 18 h 30	
Mercredi		14 h – 18 h 30	
Jeudi	10 h – 12 h	14 h – 18 h 30	
Vendredi		14 h – 18 h 30	20 h – 21 h 30
Samedi		14 h – 18 h 30	
Dimanche	9 h – 12 h 30	14 h – 18 h 30	

Les horaires d'ouverture ainsi que les jours et horaires des activités sont indiqués sur le site internet de la Communauté de Communes : www.comcom-crozon.com

Arrêt technique

La piscine sera fermée du 1er au 7 septembre 2008 en raison de travaux de maintenance.

Créations et reprises d'activité

Entreprises artisanales, commerciales et industrielles créées ou reprises sur la presqu'île de Crozon du 1er janvier 2008 au 31 mai 2008, selon les données de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Brest et de la Chambre des Métiers de Quimper.

Camaret-sur-Mer

À la Belle Étoile

9, quai du Styvel
Tél. 02 98 17 10 87
Crêperie - Pizzeria – Salades.
Spécialités de galettes aux fruits de mer et poisson, galettes à base de viande et salade, galettes fromagères. Bonne carte de crêpes et de desserts.

Café de la Marine

27, quai Toudouze
Tél. 06 77 35 73 76
Crêperie dégustation, vente à emporter.

Crozon

A. J. Reynolds Électricité

11, hent Ménez Poraon - Tal ar Groas
Tél. 02 98 26 20 12 – 06 63 70 84 29
Électricité générale – Neuf et rénovation, particuliers et entreprises.

AVS Presqu'île Intendance

17, rue du village de Keramprovost
Tél. 02 98 17 04 72 – 06 65 78 75 61
E-mail : contact.avs@wanadoo.fr
Site Internet : www.avs-intendance.com
Entretien d'espaces verts, entretien de la maison, intendance de résidences principales et secondaires.

Cabinet d'assurances Jean-Marc Bloch

3, impasse Vauban – Rocade Nord
Tél. 02 98 27 15 15 – Fax 02 98 26 14 95
E-mail : crozon@agence.generali.fr
Agent général Generali – Toutes opérations d'assurances et placements.

Crêperie Maeligwen

Route de Châteaulin – Tal ar Groas
Tél. 02 98 26 18 02
Dégustation de crêpes sur place, location de salle
(particuliers, associations, entreprises).

Édia Électricité

83, rue de l'Atlantique
Tél. 02 98 27 19 87
Électricité générale, énergies renouvelables, domotique (automatismes de la maison), éclairage intérieur (particuliers, PME-PMI).

Le Moulin du Chat

2, rue du Moulin du Chat – Le Fret
Tél. 02 98 27 65 11
Crêpes dégustation, restauration sur place, salades, glaces - Crêpes à emporter (sur commande).

Le Piment Graphique

Guillaume Coulon
2, rue Jules Simon
Tél. 02 98 27 16 88 - 06 61 40 17 17
Courriel : contact@lepimentgraphique.fr
Création, communication, édition, impression, internet, multimédia.

L'Intempor'Elle

47, rue Alsace Lorraine
Tél. 02 98 27 08 03
Institut de beauté : soins du visage, amincissement (perte de 1 à 2 cm dès la 1re séance), massages ayurvédique, californien, pierre chaude, aux pochons balinais, épilation, pose d'ongles américains, manucure, teinture, décoloration, maquillage, douche hammam, rituels orientaux (visage et corps), épilation orientale.

Surfing Sardine École de surf de Crozon

1, bd de la France Libre
Tél. 06 50 22 14 59
École de surf – Enseignement et pratique du surf, de l'initiation au perfectionnement.

Thierry Trehard

6, résidence des Ajoncs d'Or
Tél. 02 98 26 12 58
Aménagement intérieur et extérieur, neuf et rénovation.

Landévennec

Broënnec entretient votre jardin

Kerbéron
Tél. 02 98 27 78 40 – 06 63 56 29 41
Taille de haie, tonte, élagage, taille de fruitiers, tous travaux d'entretien.

Jean-Yves Le Cam

Kergroas
Tél. 02 98 27 72 46
Entretien de jardin et de massif, pelouse, désherbage, taille de haies, mise en place de pelouse…

Lanvéoc

Café de la Cale

56 rue de la Grève
Tél. 02 98 17 30 84
Bar, restauration rapide, repas sur réservation. Terrasse vue sur mer.

La Voisine du Bout du Monde

21, rue des Frères Rogel
Tél./fax : 02 98 17 30 92 - Port. 06 75 93 76 22
Entreprise de services à la personne. Intendance, surveillance, entretien de propriétés, garde d'animaux… (produits d'entretien écologiques).

Presqu'île Rénovation

65, rue du Poulmic - Tél. 06 86 23 18 91
Pose de cloisons sèches, plafonds suspendus, parquets, isolation.

Ronan Garrec

11, rue de Pen ar Ero - Tél. 02 98 27 68 50 – 06 50 14 11 23
Jardinier paysagiste – Entretien de jardins, pavés, palissades, plantations…

Roscanvel

Laetitia Jacquemin

1, rue des Remparts
Les Hauts de Quélern
Tél. 06 26 81 11 49
Coiffure mixte - Réduction de 10 % avec la carte famille nombreuse, étudiant et chômage.

Telgruc-sur-Mer

François Riou TP

Brenvarc'h
Tél. 02 98 27 77 09 – 06 28 29 19 86
Terrassement, assainissement, location.

I.T.S.

64, route de la Plage
Tél. 02 98 17 29 63
Tout le secrétariat médical à domicile.

En bref…

Transports Scolaires

Intra-Presqu'île : Les inscriptions et réinscriptions au transport scolaire des élèves des établissements de la Presqu'île (école la plus proche du domicile) se feront comme chaque année auprès de la Communauté de Communes, zone de Kerdanvez à Crozon. Apporter une photo d'identité et se présenter si possible avec l'enfant, afin de lire et signer le règlement de sécurité et de discipline.
Permanence : du mercredi 20 août au mercredi 27 août 2008 inclus (bureau fermé le samedi), de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
Châteaulin, Pleyben, Pont-de-Buis, Brest et Quimper : Pour les élèves des établissements ci-dessus, les inscriptions et réinscriptions au transport scolaire s'effectuent auprès d'Effia Transport à Carhaix, au 02 98 93 06 98.

Régate Brest-Douarnenez 2008

La 5e édition de la fête maritime Brest 2008 aura lieu du 11 au 17 juillet 2008. Le 17 juillet, un millier de bateaux venus du monde entier quitteront Brest pour la grande régate Brest-Douarnenez. La Presqu'île de Crozon constituera le

poste d'observation idéal pour assister au passage de cette armada…

Maison des Vieux Métiers nouveaux horaires

- **Avril (à partir des vacances), mai, juin et septembre :** mardi, jeudi et dimanche - 14 h à 17 h 30.
- **Juillet et août :** tous les jours, 14 h à 18 h.
- **Vacances Toussaint :** se renseigner.
- **Toute l'année sur réservation :** pour les groupes (mini. 20 pers.).

Concours « Carnets de voyage » 2008

Le Pays du Ménez Hom Atlantique organise son 3e concours de carnets de voyage sur le thème des « bateaux d'hier et d'aujourd'hui », et ce jusqu'au 31 décembre. Cet été, en effet, les occasions seront nombreuses d'admirer des bateaux : semaine du petit cabotage du 5 au 11 juillet, escale de vieux gréements à Lanvéoc le 13 juillet, Brest 2008 du 11 au 17 juillet… Toutes les formes d'expression (peinture, photo, dessin, collage…) sont acceptées.
Renseignements :
www.menez-hom.com
ou Tél. : 02 98 26 17 18 ;
offices de tourisme.

Un nouveau nom pour le Septentrion ?

De nombreuses personnes n'identifient pas le « Septentrion » comme le bulletin de la Communauté de Communes. Faudrait-il changer de nom ? Si vous avez votre petite idée, adressez-nous votre proposition au 02 98 27 24 76 ou par mail (contact@comcom-crozon.com).
Au fait, pourquoi « Septentrion » ?
Septentrion est le nom donné aux sept étoiles de la constellation de la Petite Ourse, qui indique la direction du Nord. Ce nom avait été choisi pour symboliser les sept communes de la Presqu'île de Crozon, avançant dans la même direction au sein de la Communauté de Communes…

JE RESPECTE L'ENVIRONNEMENT...

JE LAISSE CE LIEU

PROPRE

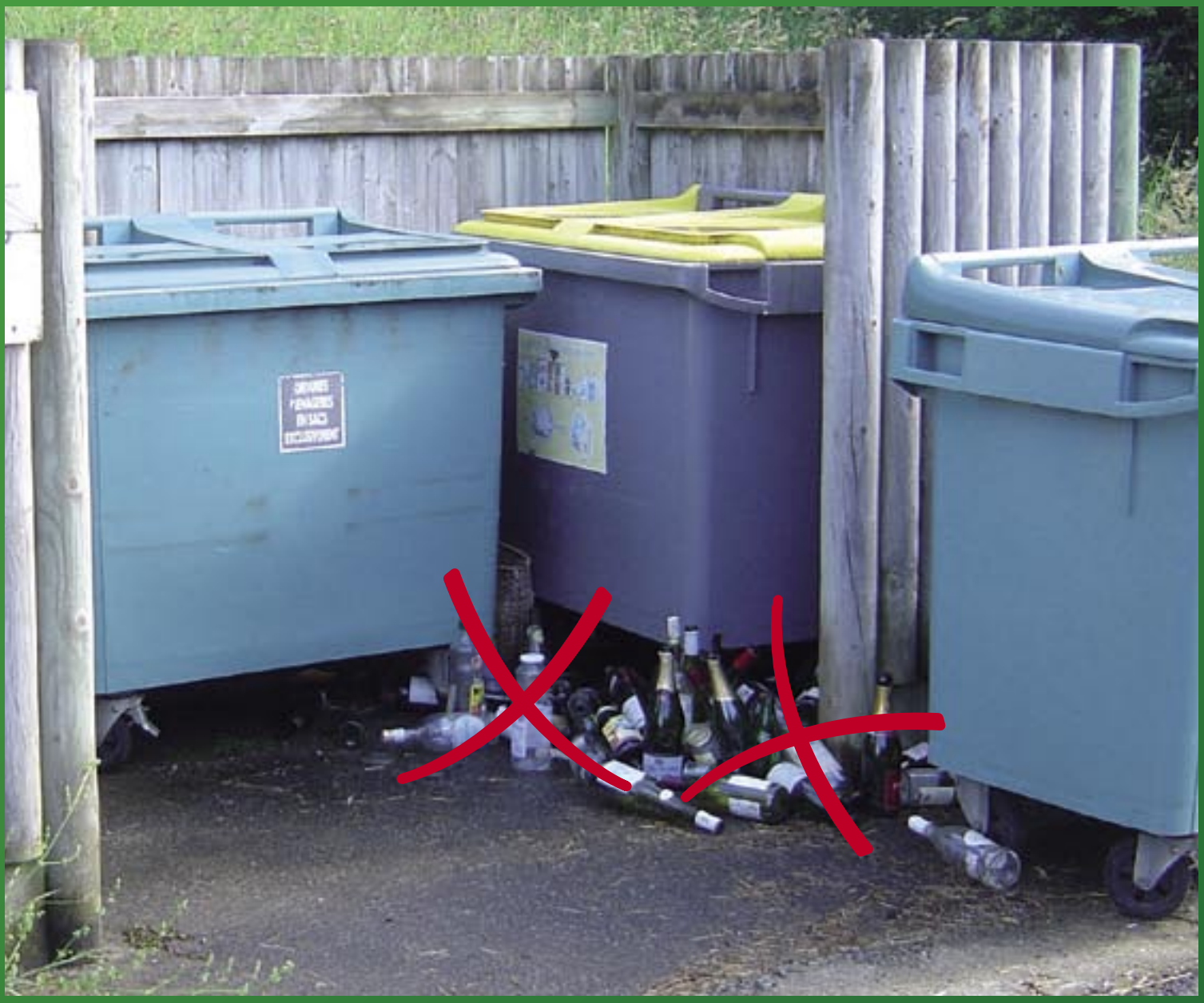

communauté de communes
presquîledecrozon

RENSEIGNEMENTS
02.98.27.24.76

J'APPORTE LE VERRE
DANS LES COLONNES À VERRE

Le Piment Graphique - Crozon - 02 98 27 16 88 - 06 61 40 17 17 - Photographie : Communauté de Communes